



Association Culturelle et Artistique de Maroilles

Renseignements : <http://brocantedemaroilles.fr>
0033(0)3 27 84 59 18 de 9h à 18h30

DOSSIER

N° PRO

Inscrit le :

Attestation-Inscription à la brocante de Maroilles du 21 juin 2020 (05 à 17 heures)
Réservée aux exposants professionnels

Je suis un nouvel exposant

Vous devez appeler Mme REGNIER 0033(0)6 38 91 75 37 à partir du 14 février 2020
(sans son accord, votre demande d'inscription sera refusée) lundi au vendredi de 14 H à 17H.

J'ai participé à la brocante 2019



Vous remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous. (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE CLAIRS ET LISIBLES)

Je suis un exposant professionnel et je désire participer à la brocante 2020

Je désire suivant **disponibilité**, garder le même emplacement qu'en 2019

Emplacement limité à 20 Mètres linéaires avec un minimum de 05 mètres.

Nom Prénom

Raison sociale.....

N° Registre de commerce/métiers.....

N° Rue

Ville..... Code postal

N° Tel portable

E mail

Titulaire d'une pièce d'identité ou PC N°.....

Délivrée le Par.....

7 € le mètre linéaire de trottoir		
A)	X 7 € =	€
B) frais de dossier		+ 8 €
TOTAL€

Vous adressez dès que possible et avant le 01 mai à : Mme REGNIER Elodie 1 rue des juifs 59550 MAROILLES
Mail : inscripbrocmaroilles@gmail.com

- 1) cette feuille d'inscription complète
- 2) un justificatif d'activité professionnelle pour l'année 2019
- 3) votre chèque, ou une copie du virement bancaire.

ATTENTION : sans réponse de votre part dans le délai prévu, votre emplacement sera attribué à un autre exposant.

Confirmation de votre inscription envoyée par MMS sur votre portable.

Mode de paiement : à l'ordre de l'ACAM MAROILLES

Par chèque bancaire Nom de l'émetteur :

Par virement bancaire N° IBAN FR04 20041010 0502 7020 7Y02 694 identifiant : BIC : PSSTFRPPLIL
Nom de l'émetteur :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement complet au verso de ce document et en accepte les conditions.

Je déclare sur l'honneur être soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce.

Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du Code pénal)

Je m'engage à respecter toutes les mesures de sécurité CONNUES à ce jour ainsi que celles qui, ULTERIEUREMENT, pourraient être imposées par les autorités COMMUNALE, DEPARTEMENTALE, PREFECTORALE, lesquelles seront alors publiées sur le site internet <http://brocantedemaroilles.fr> sous la rubrique *Brocante Actu*

Fait à le Signature :

Sur le site <http://brocantedemaroilles.fr> sous la rubrique : **Inscriptions''professionnels''**
La liste des exposants à partir du 30 mai, votre N° d'emplacement à partir du mardi 16 juin